

# Budget et travaux débattus lors du conseil municipal

Mardi 15 février, le conseil municipal a décidé de procéder à une ouverture de crédits en section d'investissement sur le budget général pour l'exercice 2022. Cette ouverture de crédits, inférieure au plafond réglementaire fixé à 25 % des crédits votés lors du budget précédent, concerne l'achat de trois défibrillateurs autonomes externes, pour 6 550,62 €, de matériel informatique pour la mairie, pour 17 435,34 €, la construction d'un mur à l'école élémentaire, pour 9 204,00 €, l'achat de mobilier urbain, pour 1 297,20 € et l'éclairage du chemin des Justes, pour 6 722,45 €. Soit un total de 41 209,61 € TTC.

Le conseil municipal a décidé d'allouer une subvention pour l'année scolaire 2021/2022 d'un montant de 250 € aux postes de psychologue et d'enseignant spécialisé dans les écoles de Chapa-

reillan, chacun recevant 125 €.

Le conseil a conclu la convention de participation financière par les frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Crolles.

Pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur le chemin des buis, le conseil municipal a pris acte de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage pour l'électricité d'un montant de 1 867 € et d'une contribution prévisionnelle aux investissements de 31 112 €. Le prix de revient prévisionnel de l'opération est estimé à 115 151 €. La mairie participera également aux frais de maîtrise d'ouvrage pour le téléphone à hauteur de 1 441 € et prévoit de contribuer aux investissements à hauteur de 28 817 €. Le prix de revient prévisionnel de l'opération est estimé à 30 258 €.